UIMM
PÔLE FORMATION
Franche-Comté
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

R.486

CACES®

# Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des **Plate-formes élévatrices mobiles de personnel**

Selon la géométrie de leur structure déformable, les PEMP sont divisées en deux groupes principaux :

- **Groupe A :** PEMP dont la projection verticale du centre de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur des lignes de renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant (élévation verticale),
- **Groupe B :** toutes les autres PEMP (élévation multidirectionnelle).

En fonction de leur possibilité de translation, les PEMP sont divisées en 3 types :

- **type 1 :** la translation du châssis ou du porteur n'est possible que si la PEMP est en configuration de transport (position basse) ;
- **type 2 :** la translation peut être commandée par un organe situé sur le châssis ou dans le porteur, alors que la plate-forme de travail n'est pas en configuration de transport (position basse) ;
- **type 3 :** la translation peut être commandée par un organe situé sur la plate-forme de travail lorsque celle-ci est en position haute.

Le CACES® R.486 concerne les 3 catégories de PEMP suivantes :

**Catégorie A : PEMP du groupe A, de type 1 ou 3**

**Catégorie B : PEMP du groupe B, de type 1 ou 3**

**Catégorie C : Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B**

Déplacement, chargement / déchargement, transfert de toutes les PEMP de catégorie A ou B sans activité de production (porte-engins), pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.

UIMM
PÔLE FORMATION
Franche-Comté
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

**SMMAXX**

# Conduite en sécurité des plates-formes élévatrices mobiles de personnel de catégories A et B pour conducteur débutant CACES® selon la recommandation R.486

## Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- De conduire les plateformes élévatrices mobiles de personnes des groupes A et B : Type 1 et 3 dans le respect des règles de sécurité.

## Programme

### Formation théorique

- La réglementation et textes de la CRAM,
- Rôle et responsabilités du conducteur
- Classification et technologie des PEMP
- Analyse des risques liés à l'utilisation des PEMP
- Adéquation d'une PEMP en fonction des travaux,
- Mise en œuvre et conduite d'une PEMP,
- Maintenance autorisée.

### Formation pratique

- Vérifications et contrôle des dispositifs de sécurité.
- Opérations de mise en place (analyse état du sol, environnement aérien, balisage de zone)
- Positionnement de la PEMP à un emplacement précis (aire limitée au sol)
- Positionnement de la PEMP le long d'une paroi plane verticale
- Déplacer la plate-forme le long d'une paroi plane verticale
- Positionner la plate-forme sous une paroi plane horizontale
- Travaux en hauteur
- Manœuvres de secours et de dépannage.

## Public

Conducteurs débutants ou occasionnels.

## Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

## Nombres de participants

1 mini – 6 maxi

## Pré-Requis

Certificat d'aptitude médicale (médecin du travail).
Savoir lire et comprendre le français.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Durée :** la durée sera définie en fonction du nombre de catégories choisies

**Date(s) :** à définir

**Horaires :** 8h15 – 11h45 et 12h45 – 16h15

**Lieu :** nous contacter

**Coût :** nous consulter

## Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue inter-entreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Apport théorique, démonstrations et exercices pratiques.
Utilisation de moyens audiovisuels.
Remise d'un livret de synthèse.
Un formateur et un ou deux testeur(s).

## Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant.
Utilisation de moyens audiovisuels.
Remise d'un livret de synthèse

## Validation et certification

Selon résultat aux tests, remise du CACES® et d'une autorisation de conduite vierge à compléter par l'employeur.

Code RNCP/RS : **RS5084**
Nom du certificateur : **Caisse Nationale de l'Assurance Maladie**
Date de décision d'enregistrement : **02/03/2020**